



# LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : [contact@liguehdfft.fr](mailto:contact@liguehdfft.fr) - 🌐 <http://www.cd62tt.com/ligue.htm>

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX ☎ : 03 44 02 42 02

@ : [secretariat-beauvais@liguehdfft.fr](mailto:secretariat-beauvais@liguehdfft.fr)

## TRESORERIE GENERALE

312.GG.2017-08-23 Echancier 2017-2018

Trésorier Ligue HDF

Georges GAUTHIER

Cambrai le 23 Août 2017

☎ 06 07 94 34 14

✉ [gauthier.georges@liguehdfft.fr](mailto:gauthier.georges@liguehdfft.fr)

à

Mesdames et Messieurs les Trésoriers des clubs de la Ligue  
s/c des correspondants

Depuis plusieurs années l'ex Ligue Nord Pas de Calais avait adopté le principe du paiement des licences en plusieurs fois avec régularisation en fin de saison, le premier paiement devant correspondre à 90 % du montant payé la saison précédente.

Ce principe d'avance sur paiement est abandonné à partir de cette saison afin de tenir compte des difficultés des clubs à effectuer cette avance mais aussi pour éviter les différentes régularisations de fin de saison. Vous trouverez donc en Annexe A1 les règles de gestion financière avec les échéanciers financiers concernant :

- les licences
- les inscriptions au Critérium fédéral individuel
- les droits de participation aux épreuves régionales
- les frais de participation aux différents stages (techniques, formation en arbitrage et de cadres techniques)

En ce qui concerne les licences et le Critérium fédéral, des relevés vous seront envoyés dans les jours suivant la date de clôture de la période de facturation. En ce qui concerne les différents types de stage et les inscriptions aux épreuves, les paiements devront se faire au vu des circulaires correspondantes et suivant l'échéancier indiqué.

Par ailleurs les échéanciers repris en annexe A1 sont établis afin de laisser aux clubs le temps de pouvoir collecter auprès de leurs adhérents les montants des licences et autres droits de participation. Et nous invitons également les dirigeants de clubs à prévenir les parents effectuant les paiements directement auprès de la Ligue sans passer par leur club et en particulier pour des stages.

Le Secrétariat appliquera à la lettre ces échéanciers et aucun dossier d'appel concernant ces problèmes de paiement à date ne sera traité par la Ligue, le Trésorier restant à votre disposition pour des cas exceptionnels. Nous vous demandons d'être vigilant sur le respect de ces échéanciers.

Sachant pouvoir compter sur votre compréhension,

Salutations

Le Trésorier général

**Georges GAUTHIER**



CNDS  
CENTRE NATIONAL  
POUR LE  
DEVELOPPEMENT  
DU SPORT

